

Epigraphie et antiquités grecques

M. Louis ROBERT, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Le cours du *lundi* a été consacré essentiellement à l'interprétation d'une inscription de six vers hexamètres gravée à Oinoanda, ville de la Kibyratide, au nord de la Lycie.

On avait préparé l'explication d'une série d'épithaphes d'Hiéropolis en Phrygie, publiée il y a peu d'années à Turin. On voulait montrer ce que peut être une récolte épigraphique sans document insigne et l'intérêt que peut recéler un groupe ainsi constitué uniquement d'épithaphes et composé de documents du « tout venant ». On pouvait, dans le cas de cette série, montrer aussi les multiples améliorations à apporter à cette édition, pour les noms, les formules, les termes relatifs à la tombe, les repas au tombeau, etc. On a commencé par une introduction générale sur la catégorie trop souvent négligée des inscriptions funéraires en prose, énumérant les diverses sortes d'intérêt qui s'y manifestent : évolution chronologique des formules et des divers détails, et répartition géographique, si importante, des formules et des catégories comme des supports lapidaires (forme des supports, décoration des stèles, bas-reliefs et sarcophages, etc.), métiers, âges (documents très incertains dans leur ensemble pour la démographie et peu utilisables statistiquement, les âges étant souvent cités parce qu'ils sont extrêmes, dans la jeunesse ou dans la vieillesse), familles (exemple des sortes de faire-part de la Lydie de l'Est, avec leur vocabulaire très complet sur les parentés, les voisinages et la possibilité de voir la composition des familles et les rapports onomastiques entre générations, place des enfants adoptés ou recueillis, des esclaves), parties des tombeaux et leur utilisation dans une famille, aspects juridiques de l'utilisation des tombeaux, interdictions, amendes et malédictions, cérémonies, couronnes et banquets au monument funéraire.

D'autre part, pour replacer ces inscriptions non seulement dans leur catégorie, mais dans leur cadre géographique — double encadrement où doit être insérée toute inscription quelle qu'elle soit, — on a décrit la situation

de Hiérapolis dans cette pointe de la Phrygie, en face de Laodicée du Lycos. On a parlé du nom moderne du lieu (avec la réflexion oubliée, mais intéressante, de Carl Humann sur la forme et le sens du toponyme) et on a montré d'une part le volume des « *Altertümer von Hierapolis* » (1898), où avait été réunie et commentée toute la documentation, avec notamment l'ensemble des 300 inscriptions funéraires qui n'a été augmenté que par les récentes fouilles italiennes, d'autre part des photographies prises par le professeur et qui évoquent les bâtiments publics, les files de tombeaux libres ou en partie enterrés, et surtout le paysage toujours étonnant des coulées de calcaire blanc déposées par les courants d'eau chaude avec leurs stalactites et leurs vasques. On insistait sur les conditions physiques et géologiques de ce site. En liaison avec ce point, on a donné l'explication littéraire de l'inscription de trois vers au théâtre, *Alt. Hierapolis*, n. 1 (commentaire de son apparat critique et de celui de *CIG*, 3909) ; Kaibel, *Epigr.* 1074, qui est un salut-éloge de la ville : salut à la ville (inscriptions du même type, *Bull. Epigr.* 1966, 319), le compliment Chrysopolis, attesté aussi pour Pouzzoles et pour Rome (le fleuve Chrysorhoas à Hiérapolis figuré sur les monnaies), la mention des Nymphes (y joindre le mot *namasin* qui est à couper du suivant *aglaïèsin*) et son importance (les eaux d'Hiérapolis, les cures médicales et la teinturerie en « pourpre », qui était de la garance), place en tête du premier vers du mot « de l'Asie » et ce qu'il évoque (le pays, la province et la prétention de Hiérapolis pour son rang dans la province), la « large Asie » (*Asidos eureiès*) et la « large Asie » (*Asidos eurochorou*) dans Pindare à propos de Rhodes.

On s'est arrêté là, juste avant de commencer les nouvelles épitaphes d'Hiérapolis, pour avoir le temps d'expliquer entièrement l'inscription d'Oinoanda qui, de fait, a occupé les leçons jusqu'à la fin du cours. On a développé largement une communication faite à l'Académie des Inscriptions, comme il convient dans un cours, qui n'est pas la lecture d'un article, de même que la communication ne donnait que le texte même, amputé des notes, de l'article paru dans les Comptes Rendus. Le site d'Oinoanda ; histoire de sa découverte, de son identification et de son étude ; l'œuvre et la personnalité des officiers de la marine Hoskyn et Spratt, du naturaliste Forbes et de W. M. Leake ; l'expédition autrichienne. Etude récente d'une architecte italienne sur le théâtre ; faiblesse et erreurs de sa notice d'ensemble sur la ville, comme des notices sur les autres villes d'Asie Mineure dans la série en deux volumes (le troisième tout récent n'a pas encore été vu) de ces relevés des théâtres d'Asie Mineure. Inscription sur la porte publiée tout récemment par G. E. Bean. Copie de l'architecte anglais Falkener ; comparaison avec le texte actuel pour montrer l'étendue ou la limite des erreurs de cette copie très partielle. Pas de voyage et de copie d'un Birch à Oinoanda ; l'orientaliste anglais Samuel Birch, au milieu du XIX^e siècle, détenteur un

temps des copies du philologue Daniell (de l'expédition Spratt), mort à Adalia ; copies de Birch d'après le carnet de Daniell ; valeur générale des copies de Daniell ; exemple par l'étude de *TAM*, II, 930. Utilisation de ces copies par les épigraphistes en Lycie E. Petersen et E. Kalinka. Oracle en 6 hexamètres gravé au-dessus de la porte dans le mur d'enceinte. Selon l'éditeur, cet oracle « n'a pas de parallèle véritable » et devait émaner de quelque conventicule orphique, non de l'institut oraculaire d'un dieu. Les trois premiers vers étaient en fait déjà connus par le recueil à la fin du v^e siècle de notre ère intitulé « Théosophie » et plusieurs fois réédité. Ces trois vers étaient cités et commentés par divers savants traitant de la religion, des oracles et des recueils d'oracles à l'époque impériale. On pourrait trouver des indices d'une origine didyméenne ; Zeus Aithérios et le feu éthéré. Mais l'oracle est connu encore par Lactance qui le donne expressément comme provenant de Claros. L'oracle complet en 21 vers, le texte de la Théosophie et la pierre d'Oinoanda. Authenticité de l'oracle dans Lactance et dans la Théosophie. Modification au vers 2 ; l'adjectif « polyonome » a été supprimé ; importance de ce remaniement pour la critique de ces textes. Chapelets d'épithètes dans les oracles comme dans les hymnes. Les adjectifs qualifiant Dieu dans l'oracle et leur entourage : *astypheliktos* (sa banalité), sans nom et polyonome, *autophyès*, *adidaktos*, habitant du feu. Les dieux, tel Apollon, comme Anges du vrai dieu ; l'angélologie et l'angéolâtrie à l'époque impériale chez les Juifs, les Chrétiens et dans le paganisme, notamment dans celui de Phrygie et de Pisidie. La philosophie religieuse à l'oracle de Claros au II^e et au III^e siècle ; la bourgeoisie de Colophon, le syncrétisme et le monothéisme. Les mouvements religieux en Asie Mineure à cette époque ; développement sur l'importance de cette période à ce point de vue et l'exubérance des doctrines et des propagandes ; esquisse des propagandes de toutes les sectes philosophiques, des Juifs (monothéisme, sabbat, magie), des Chrétiens ; le mouvement du montanisme ; le Peregrinus de Lucien. Le rite prescrit par l'oracle et analysé dans les trois derniers vers ; importance persistante des rites dans les consultations d'oracles ; importance de la consultation officielle de l'oracle de Claros par la ville d'Oinoanda. La prière du matin les yeux regardant l'Ether (l'Ether qui voit tout et à qui n'échappent pas les fautes ; l'épithète *panderkès*) et en se tournant vers l'Orient ; le matin (pas d'adoration du Soleil dans son cours journalier) ; fréquence de cette prière dans le paganisme. Caractère spirituel de ce seul rite prescrit par l'oracle. Il n'y avait pas d'obstacle à ce que ce rite fût pratiqué aussi par les Chrétiens ; prière des Chrétiens vers l'Orient et les yeux au Ciel. Nécessité de ne pas oublier les Chrétiens quand on étudie l'époque de l'Empire romain avancé et de considérer le christianisme dans son entourage antique païen ; l'œuvre de Franz Joseph Dölger.

Le *mardi*, avant de se consacrer à l'étude de deux longues inscriptions d'Iasos en Carie, on a présenté diverses observations sur la cité grecque et sur la géographie historique. On a insisté sur la persistance de la vie de la cité grecque à l'époque hellénistique ; elle n'est point morte à partir d'Alexandre. Il y a une importance capitale pour la cité elle-même et tous ses habitants dans les choix qu'elle doit faire dans la politique extérieure, spécialement au milieu des luttes entre les rois ou les dynastes et de l'intervention des Romains, situation aggravée par les guerres civiles entre Romains comme entre prétendants (Antiochos III et Achaios, etc.), le sort de la ville et son statut, la fortune, la liberté et la vie des citoyens en dépendant. Aussi l'éloquence et l'action politiques jouent-elles un rôle primordial, aussi bien qu'au temps de Démosthène, d'Eschine et d'Hypéride, lorsque les villes ont à choisir par exemple entre Rome et Mithridate, ou Rome et Labienus avec les Parthes, et alors ce sont des rhéteurs, Hybréas à Mylasa, Zénon à Laodicée du Lycos, qui font fixer la politique cruciale de la cité. Au point de vue intérieur, le régime de la cité grecque subsiste avec les modifications dans la pratique politique qu'entraîne de plus en plus le système de l'évergésie, des bienfaiteurs qui assument charges et magistratures et accumulent les honneurs. Une modification essentielle s'introduit dans le système judiciaire de la cité, dès la fin du IV^e siècle et le III^e dans l'Asie Mineure et dans les Iles, depuis le II^e siècle seulement dans la Grèce continentale, avec le système de l'appel à des juges étrangers, non point pour arbitrer dans une contestation territoriale ou autre entre deux cités, mais pour juger les procès ordinaires entre citoyens d'une même ville, les tribunaux de la cité étant, dans le déferlement des crises sociales, suspects de partialité et acculés à la paralysie. Ce système généralisé porte, à l'intérieur, une grave atteinte au caractère démocratique et à l'indépendance de la cité. Les deux cités les plus illustres à cette époque n'y ont point eu recours, ni Athènes ni Rhodes, et elles ont continué à juger elles-mêmes leurs procès comme aux plus beaux temps de la cité grecque.

On s'est d'autre part attaché, en guise d'introduction à la géographie d'Iasos, à deux sortes de questions. On a traité des cartes de géographie historique dont on disposait, et d'abord et surtout systématiquement de l'œuvre, pour l'Asie Mineure, d'Heinrich et de Richard Kiepert. On a exposé sur quelles bases, avec quels documents variés ont été dressées ces cartes, qui ne reposent point, sauf exception, sur des relevés personnels ; on a enseigné à les lire et à y reconnaître l'énorme masse de renseignements qu'elles contiennent, avec les divers degrés de certitude ou d'incertitude. On a souligné la valeur toujours réelle et vivante de la carte d'Asie Mineure en 24 feuilles, partout où l'état d'avancement de l'exploration avait alors permis une construction. Quand une région n'avait pas été parcourue par des voyageurs levant leur itinéraire, il ne pouvait y avoir qu'un blanc. Mais

certaines régions étaient déjà cartographiées de façon exacte, spécialement dans l'Ouest de la péninsule, là où les cités abondent, et partout la partie antique de la topographie offre le plus grand intérêt, malgré tous les progrès apportés depuis dans les identifications par l'exploration ou par l'érudition.

On a commencé aussi à traiter de toponymie, essentiellement de la persistance de la toponymie antique (telle qu'elle existait aux époques grecque, romaine et byzantine, mais avec un fonds remontant le plus souvent à un très lointain passé indigène) dans la toponymie actuelle. On comptait utiliser et discuter de récents travaux sur ce sujet, en précisant les méthodes qui permettent de retrouver un nom antique dans un nom actuel, à travers les changements phonétiques qui se laissent déterminer scientifiquement et rigoureusement et en écartant les fantaisies et légèretés qui supposent des identifications à partir de vagues assonances ou de noms courants dans la langue et la toponymie turques rapprochés mal à propos de toponymes antiques ; on peut dresser des listes d'une sorte de tératologie d'un procédé sans rigueur et mal employé. Mais on a interrompu assez vite cette étude pour avoir le temps d'interpréter les inscriptions d'Iasos ; on reviendra sur ce matériel et ces méthodes en quelque autre occasion. Du moins a-t-on pu déplorer l'énorme vague de changement arbitraire des noms de villages en Turquie ; tout ce qui a, de plus ou moins loin, une apparence non turque est remplacé systématiquement par un toponyme turc banal, clair et sans saveur ; on a donné quelques exemples, ainsi pour Barla, l'antique Parlaïs, devenu Koca Pınar, la Grande Source. Dans toute la mesure où ces toponymes n'étaient pas déjà relevés, on anéantit tout simplement une source essentielle et indispensable de l'étude du passé du pays (cf. L. R., *Opera Minora*, III, 1451-1452, résumé d'une conférence tenue à Ankara). Il faut bien se rendre compte que cette élimination ne supprime pas des toponymes d'une culture dont la descendance peut ne pas plaire à l'un ou à l'autre, mais que la grande masse des toponymes éliminés remontait à la nuit des temps, des siècles ou des millénaires avant les Grecs, et rattachait ces villages turcs à leurs plus lointains prédécesseurs ; en fait donc cette éradication de toponymes par des bureaucrates zélés est, apparemment de façon inconsciente, directement contraire à la politique qui recherchait des ancêtres dans les Hittites et évoquait Sumer et qui adoptait le vieux passé indigène du pays turc. Les exemples se pressent en foule. Que dire de Kagraş en Cilicie, devenu Cevizli, le Lieu aux Noyers ? C'était la perpétuation jusqu'à l'usage de nos jours d'un village Kagrai, inconnu de tous nos documents, et qu'est venue attester tout récemment une inscription avec l'ethnique Kagreus.

On a procédé ensuite à l'étude critique des deux grandes stèles trouvées à Iasos et publiées il y a peu d'années par G. Pugliese-Carratelli dans le tome

45-46 de l'*Annuario* de l'Ecole archéologique italienne à Athènes, n. 1 et 2. L'étude du n° 2, stèle brisée au bas et à droite et qui se répartit en deux colonnes, a été très détaillée. En tête, la lettre d'une reine Laodice n'est pas à attribuer à Laodice II, femme de Séleucos II, et à dater de 228. Elle émane de la femme d'Antiochos III, Laodice III. Elle annonce, pour dix ans, un don annuel de blé pour servir notamment à fournir des dots à des filles de familles indigentes. Le tremblement de terre auquel il est fait allusion, « malheurs imprévus », n'est pas celui qui renversa le Colosse de Rhodes et à celle de l'expédition d'Antigone Doson en Carie, mais celui, bien attesté également pour la région, de 199-198, peu avant la conquête de la ville par Antiochos III. On a évoqué le rôle de la reine Laodice dans les rapports de la royauté avec les sujets ou alliés, ici comme à Téos et à Sardes. La lettre est suivie par un décret mutilé en l'honneur d'Antiochos III, rendu sous le même stéphanéphore Kydias, fils d'Hiéroclès, sous lequel arriva et fut enregistrée la lettre de Laodice. Vers le début, la restitution nouvelle *proter[on te]* amène à placer la « libération de la ville » (du joug des Macédoniens de Philippe V) à une époque antérieure à la lettre du roi et qui est déjà dans le passé. La mention, à première vue un peu énigmatique, de la transmission des clefs de la ville d'un collègue de stratèges au suivant, a retenu l'attention ; elle aura lieu près de l'autel du roi (établi sur l'agora) et avec un sacrifice au roi offert sur cet autel, qui a dû être fondé lorsque le roi a libéré la ville et qu'on lui accorda une première série d'honneurs, dont cette divination et ce culte public. On a rapproché l'importance de la possession des clefs dans le traité entre Smyrne et les colons de Magnésie du Sipyle sous Séleucos II. Surtout on a dégagé le sens des lignes suivantes, relatives aux honneurs accordés à la reine Laodice et au sacerdoce que l'on institue pour elle. Par approches successives, cas intéressant pour la méthode, on a réussi à restituer les mots mêmes des lignes 15-20, avec la longueur des lignes fixée. A cet endroit, il faut d'ailleurs placer à droite des lignes 17-19 le petit fragment 2 bis. Une jeune fille sera prêtresse annuelle de la reine Laodice identifiée à Aphrodite ; elle portera tel bandeau sacerdotal et elle ne pourra exercer sa charge deux fois. « Et afin que le peuple dans sa reconnaissance ne néglige rien en fait d'honneur envers ceux qui lui rendent service le plus grandement, qu'il élise chaque année une prêtresse vierge de la reine Aphrodite Laodice ; que celle-ci ait dans les « sorties » un bandeau-couronne mêlé de blanc et qu'il ne lui soit pas permis d'exercer deux fois la prêtrise » (*dis hierète[usai]* restitution de ce dernier mot par D. Feissel). D'autre part, le fragment de décret *Or. Gr. Inscr. Sel.*, n. 237, qui se trouve au Musée Britannique depuis 1872, a été reconnu comme faisant partie de cette stèle (écriture, sujet, dimensions, la pierre ne formant pas une stèle indépendante, mais étant exactement aux dimensions d'une colonne) et comme devant se placer dans la partie disparue au bas de la première co-

lonne, où le sens convient parfaitement. Le morceau atteste, par l'appel à « la concorde », appel répété du roi auquel s'était associé un oracle d'Apollon, que la cité était profondément divisée, comme aussi elle l'était en 190 d'après un passage de Tite Live (exilés d'Iasos dans le camp romain). Cet état explique l'importance de la question de la transmission des clefs et les difficultés qui naissaient entre collègues de magistrats.

En dernier lieu, on a traduit et expliqué l'ensemble de documents de deux époques vers la fin du IV^e siècle, gravé sur une grande stèle, avec le texte intégral de plusieurs serments. On y voit d'une part les accords avec des chefs de bandes et leurs troupes, et d'autre part les rapports de Ptolémée Sôter avant et après qu'il fut devenu roi. On a fait de légères améliorations aux courtes restitutions de fins de lignes au sujet des procès et des revenus de la ville. Pour les acropoles (*akrai*, au pluriel), on a montré un panorama bien éclairé de toute la presqu'île d'Iasos, avec son acropole, pris du continent; et on a risqué quelques considérations sur la muraille ou enceinte du continent.

PUBLICATIONS ET MISSIONS

Louis ROBERT et Jeanne ROBERT, *Bulletin épigraphique 1971 (Revue des études grecques, 1971, p. 397-540).*

Louis ROBERT, *Un oracle gravé à Oinoanda (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1971, p. 597-619).*

— *Rapport sur les travaux de l'Ecole d'Athènes pendant l'année 1970 (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1971, p. 522-539).*

— *Rapport sur les conférences d'épigraphie et de géographie historique du monde hellénique (Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes, IV^e section, 1971-1972).*

On a réimprimé photographiquement aux éditions Les Belles-Lettres en 6 volumes (2894 pages in-8°) les Bulletins Epigraphiques publiés par le professeur en collaboration avec R. Flacelière et Jeanne Robert pour les années 1938-1939, avec Jeanne Robert pour les années 1940-1970.

Le professeur a été nommé docteur honoris causa de la Faculté de Droit de l'Université d'Athènes en janvier 1972.

Il a fait un séjour d'une dizaine de jours à Varsovie, au début de juin 1972, pour participer au jury de la thèse d'habilitation de M^{lle} Jadwiga Kubinska sur « Les inscriptions grecques chrétiennes de Faras » (fouilles polonaises de K. Michalowski en Nubie) et il a eu maint entretien avec ses collègues et avec ses nombreux anciens élèves du Collège et de l'École des Hautes Études.